

Magazine
du Parc
NOUVELLE
FORMULE

»» DOSSIER
Au fil de l'eau

»» ACTUALITÉS
Adoption de la charte
par 150 communes

»» UN TERRITOIRE INNOVANT
Christophe Monteil,
à la reconquête
des prairies



SOMMAIRE

3 ACTUALITÉS

En ce moment,
près de chez vous

5 DOSSIER

Au fil de l'eau

Les milieux aquatiques
du Parc

9 TOUT PRÈS D'ICI

Printemps des bistrots

Tout l'agenda

10 UN TERRITOIRE INNOVANT

Christophe Monteil ③

À la rencontre de ceux
qui s'engagent et innovent
sur le territoire

12 CARNET DE TERRAIN

Lac Pavin ④

Pas de fumée sans feu

2
↑

Certains sujets >>>
du magazine sont localisés.
Vous pouvez les retrouver
sur la carte à l'aide
de cette puce X

S'INFORMER, ÉCHANGER

Accédez à des contenus complémentaires
sur www.parcdesvolcans.fr



vidéo



son



document

et retrouvez le Parc sur :



www.facebook.com/parcvolcans



www.dailymotion.com/Parc-des-Volcans



www.flickr.com/photos/parcvolcans

Des volcans et des hommes est un magazine trimestriel édité par le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et envoyé à l'ensemble des habitants du territoire.

Vos remarques et commentaires sont les bienvenus, en nous écrivant :

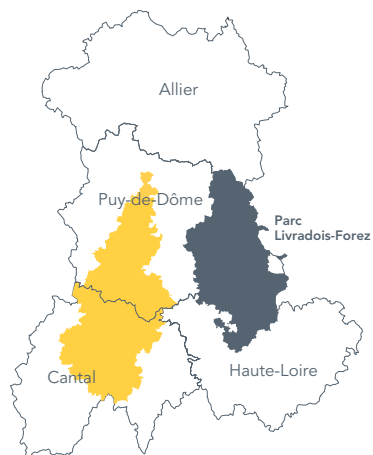
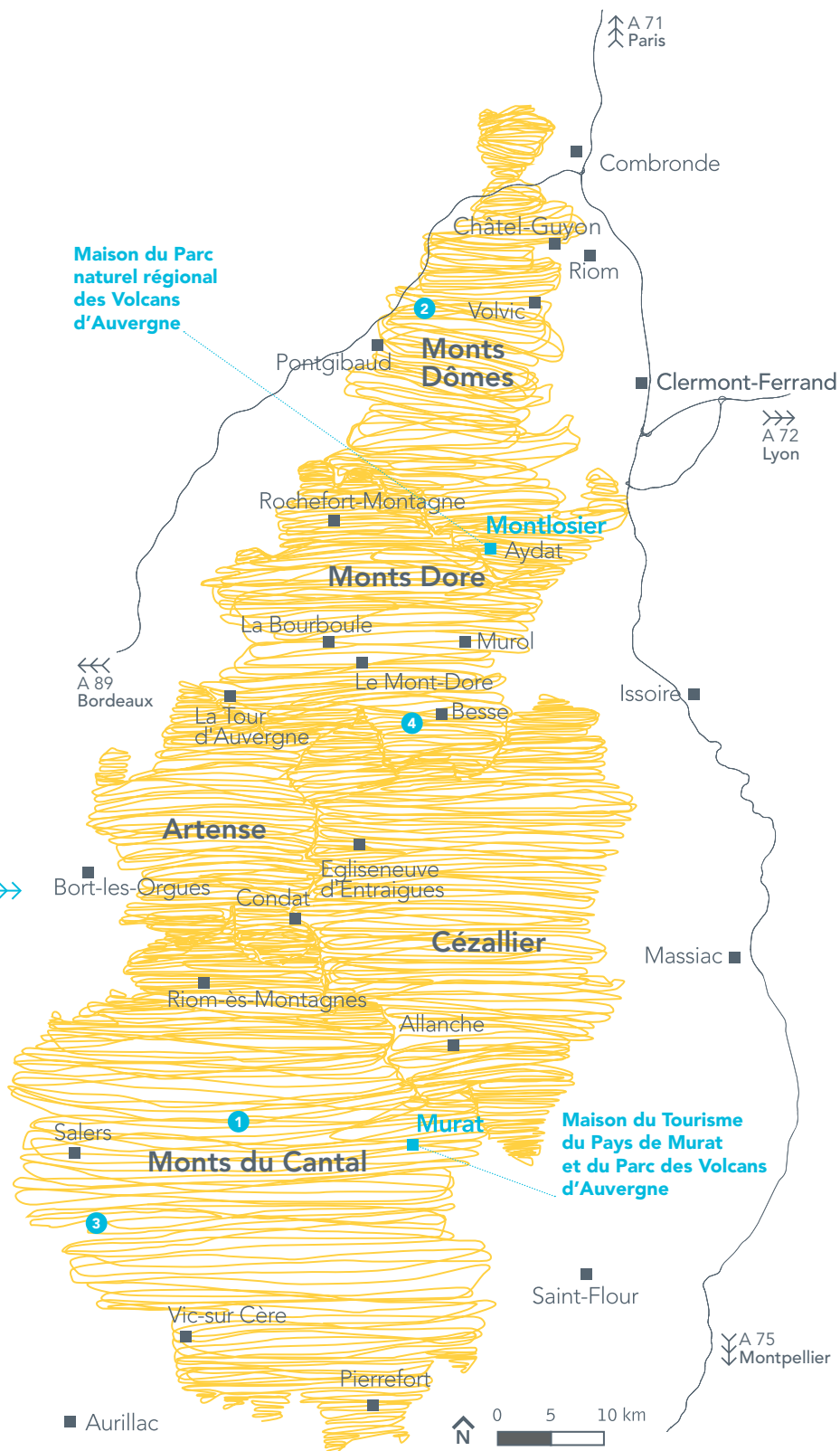
magazine@parcdesvolcans.fr ou Des volcans et des hommes

Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne | Montlosier - 63970 Aydat

Tél. 04 73 65 64 00 | Fax 04 73 65 66 78

Directrice de publication : Isabelle Blanc | Coordination, rédaction et photo :
équipe du Syndicat mixte du Parc et Peyre-Arse Presse | Photo de couverture :
Lac Pavin © PNRVA | Conception et réalisation : atelier JBBOX | Impression :
Fusium imprimerie

Tirage : 42 000 exemplaires | Imprimés avec des encres à base végétale
Février 2013 | N° ISSN : 2102-4014



LE MOT DU PRÉSIDENT



L'adoption massive de la charte montre que la concertation est primordiale pour produire un projet de territoire certes réaliste mais surtout novateur. Outre le fait que le Parc des Volcans d'Auvergne demeure le plus grand de France et qu'il comporte des atouts patrimoniaux exceptionnels, il faut retenir que c'est avant tout un espace rural habité.

Ses habitants, ses professionnels,

ses élus sont les premiers acteurs de son développement, de sa préservation et de sa valorisation, que le Syndicat mixte du Parc a vocation à accompagner. Cette nouvelle formule du magazine du Parc leur consacre ainsi une plus grande place à travers des portraits, des interviews et des reportages, dans un environnement graphique renouvelé. Bien que le mois de janvier soit passé, je profite de cette parution pour vous formuler tous mes vœux de bonheur et de réussite pour 2013.

Roger GARDES

Président du Parc des Volcans d'Auvergne



⬅ La charte du Parc, un projet de territoire pour 12 ans

150 communes adoptent la charte du Parc

De juin à octobre 2012, les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme, ainsi que 150 communes et 18 de leurs groupements ont approuvé la nouvelle charte du Parc. Le 18 décembre dernier, le conseil régional d'Auvergne a également voté en sa faveur et a sollicité l'Etat pour obtenir le reclassement du territoire en Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, pour la période 2013-2025.

➤ En savoir plus : www.desvolcansetdeshommes.fr



⬅ Le Puy Mary culmine à 1 787 m et se distingue par sa forme pyramidale

Le Puy Mary, Grand site de France ①

C'est officiel, la ministre de l'écologie Delphine Batho a attribué le label au Puy Mary en décembre dernier. Le Parc des Volcans d'Auvergne compte ainsi 2 des 12 grands sites de France avec le Puy de Dôme labellisé en 2008.



Les services, au menu du Leader

Le programme Leader « Volcans d'Auvergne et territoires associés » s'ouvre à certains projets de services pour l'économie et la population locale désormais éligibles. De nouvelles actions pourront ainsi être soutenues dans les domaines des services publics (création de maisons de services, points multiservices, pépinières d'entreprises, derniers commerces de proximité), de l'enfance et de la jeunesse, de la santé, de la culture (passage au numérique des cinémas, cinéma itinérant) ou encore de la gestion innovante des déchets. L'équipe d'animation Leader se tient à votre disposition pour vous renseigner et vous accompagner dans la concrétisation de votre projet.

➤ Contacts :

Cantal : Jérémie Craipeau | 04 71 20 22 10

Puy-de-Dôme : Emilien Veyssyre | 04 73 65 64 00

Nettoyage au Puy de Tressous ②

Belle initiative des bénévoles de l'association de randonnée Atlas Aventure qui ont procédé au nettoyage d'une ancienne carrière au Puy de Tressous (commune de Pulvérières, 63). Avec l'aide technique des gardes-nature du Parc, ils procèdent tous les ans à une opération de ce type et s'investissent concrètement pour les paysages qu'ils ont plaisir à arpenter. Merci pour leur efficacité et leur bonne humeur !

➤ En savoir plus : <http://atlas-aventure.blog4ever.com>



© Atlas Aventure

⇒ ACTUALITÉS

Vous entrez dans le Parc !

De nouveaux panneaux signalant l'entrée dans le Parc vont être installés au printemps.

Respectant les normes réglementaires en matière de signalétique et de circulation routière, ils suivront la charte graphique nationale. Ce nouveau dispositif viendra remplacer la série de panneaux qui dataient de 1988 et sont progressivement enlevés par le Syndicat mixte du Parc.



Rencontres autour des économies d'énergies

L'agence locale des énergies (Aduhme) organise des rencontres techniques sur les économies d'énergie dans les bâtiments publics. Cinq rendez-vous sont prévus sur le territoire du Parc des Volcans d'Auvergne, deux ont déjà eu lieu, l'un à Saint-Ours-les-Roches (63) et l'autre à Saint-Genès-Champanelle (63) fin 2012. Ces réunions permettent d'apporter des réponses concrètes en termes d'efficacité énergétique sur des sujets comme le changement des fenêtres et la ventilation, l'isolation des murs et des toitures, le changement de chaudières...

4
↑

Les prochains rendez-vous auront lieu en mars à Loubeyrat (63) et en juin à Saint-Sauves-d'Auvergne (63).

➤ Infos : Tél. 04 73 65 64 00



© Pradier

Un premier livre sur le cheval d'Auvergne

Entre cheval de selle et cheval de trait, ce petit cheval de race locale a failli disparaître alors que depuis des siècles il était élevé de manière traditionnelle dans tout le Massif central. D'un cheval à deux fins -travail et monte- il s'est orienté par la suite vers un cheval de loisir excellent dans la randonnée. Laurent Pradier lui consacre un ouvrage illustré de nombreuses photographies, aux éditions Créer.

➤ www.edicreer.com

Nouvelle formule !

Il ne vous a pas échappé que vous teniez dans vos mains une nouvelle formule du magazine du Parc « Des volcans et des hommes ». Cette publication envoyée chez vous, chaque saison, contient toujours 12 pages d'information sur les actualités du territoire, les personnes qui l'animent, ses richesses et ses surprises. Les questionnaires que vous nous avez massivement retournés l'été dernier nous ont amenés à revoir sa mise en page et ses rubriques. Cette nouvelle formule est donc la vôtre.

Vos remarques, commentaires et contributions de toutes formes (texte, photo, dessin...) sont les bienvenus et pourront être publiés sur cette page ainsi que sur les pages du site internet du Parc.

➤ Pour nous écrire :

magazine@parcdesvolcans.fr ou en laissant

vos commentaires sur www.facebook.com/parcvolcans

Par courrier : Des volcans et des hommes

Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne

Montlosier - 63970 Aydat



www.parcdesvolcans.fr

Le Parc se dote également d'un nouveau site internet plus clair et plus complet à partir duquel vous pouvez accéder dès maintenant à des articles complémentaires à ceux du magazine : des vidéos, plus de photos et de nombreuses informations sur les richesses du territoire.



Le magazine
du Parc,
le trimestriel
d'information
des habitants
des Volcans
d'Auvergne



© Marc Sagot

5
↑

AU FIL DE

l'eau

➤➤➤ **DOSSIER**

La singularité des paysages du Parc des Volcans d'Auvergne est certes le fruit d'une histoire volcanique unique mais elle est également due à l'omniprésence de l'eau, sous toutes ses formes : vallées glaciaires, gorges sauvages, rivières à eaux vives, cascades, lacs naturels et zones humides...

Avec près de 3 400 km de cours d'eau, le Parc est situé dans une région où le réseau hydrographique est le plus dense de France. Ces milieux aquatiques ont un intérêt écologique et fonctionnel exceptionnel. Ils abritent des espèces patrimoniales rares pour la région, la

France ou l'Europe. Ce sont, pour la plupart, des espèces protégées : loutre d'Europe, écrevisse à pieds blancs... L'eau souterraine constitue également une ressource économique pour le territoire bien connu pour ses eaux minérales et ses villes thermales.

Situé en tête de bassins versants, notre territoire a un rôle important dans la préservation de la qualité et de la quantité d'eau pour l'aval. Plusieurs engagements de la charte du territoire contribuent à préserver l'eau et les milieux aquatiques.



© SMVVA

Les zones humides protègent notre eau

Les zones humides sont de véritables « éponges ». Elles filtrent l'eau, régulent les crues en retenant l'eau lors des précipitations et la restituent lentement au milieu environnant en période plus sèche. De nombreuses espèces sont dépendantes de ces milieux, comme les grenouilles par exemple. Mais ces milieux sont souvent menacés. Au cours du siècle dernier, on considère que plus de la moitié des zones humides a disparu en France, par drainage ou artificialisation.

À contre-courant de cette tendance, et c'est une première en France, le syndicat

mixte des vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) a récemment recréé une zone humide à l'amont du lac d'Aydat.



Gilles Pétel, le Président du SMVVA, nous explique pourquoi : « Une zone humide existait il y a 40 ans avant d'être comblée pour en faire un parking. Recréée en 2012

dans le cadre du contrat territorial de la Veyre, elle doit permettre de mieux

filtrer les eaux de la Veyre avant qu'elles n'atteignent le lac. En quelques mois, la végétation a colonisé cette zone naturelle et contribué à épurer les eaux. Le site est depuis un lieu de balade très apprécié qui permet l'observation de la faune et de la flore. Il constitue un véritable pôle environnemental, favorisant l'épanouissement de la biodiversité. Le reméandrage de la Veyre, la réduction des pollutions d'origine agricole et domestique concourent également à ce dispositif. »

et informations complémentaires sur www.smvva.fr

6
↑

»» QUELQUES DÉFINITIONS

Bassin versant : grande cuvette dans laquelle ruisselle toute l'eau qui tombe vers un même cours d'eau, un lac ou une même nappe souterraine

Eutrophisation d'un lac : phénomène qui entraîne le comblement progressif des lacs. Ce phénomène est accéléré par les pollutions liées aux activités humaines. Un des symptômes est souvent la coloration verte de l'eau liée à l'apparition d'algues.

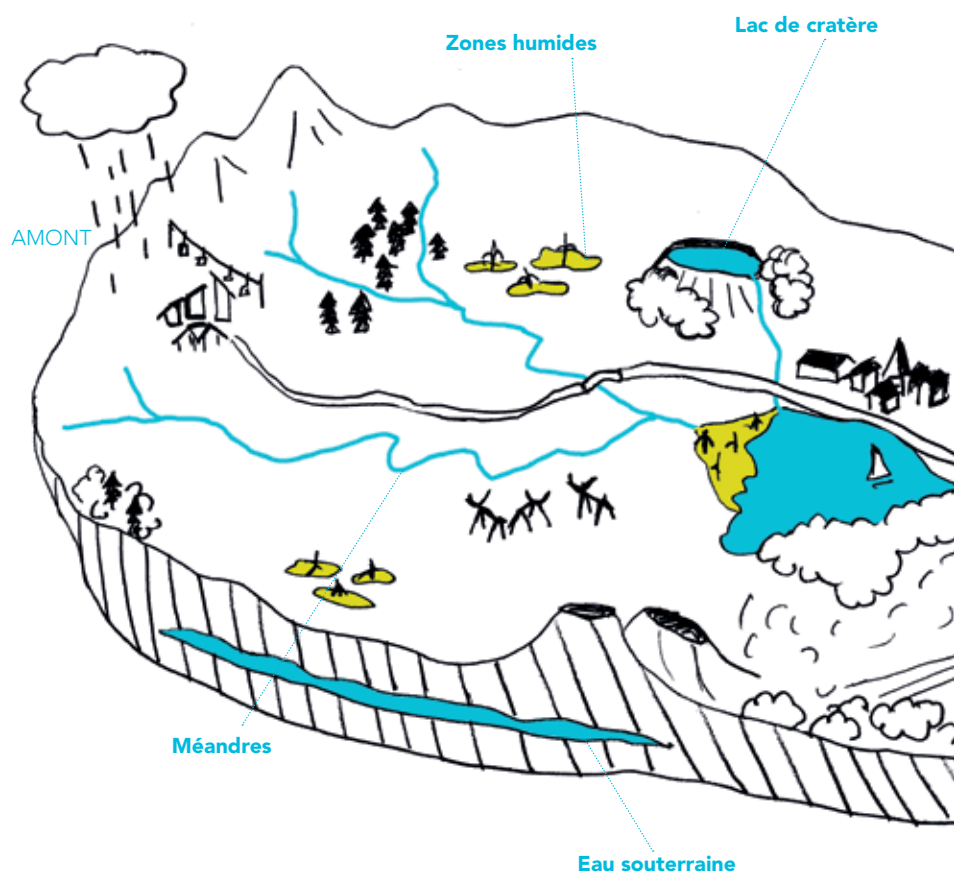
Zones humides : caractérisées par un sol saturé en eau ou une végétation aimant l'eau (marais, tourbières, vallées alluviales, prairies inondables...)

Poissons migrateurs : ils partagent leur vie entre mer et rivière pour accomplir leur cycle de vie. Certains grandissent en mer et se reproduisent en eau douce (saumon), d'autres font le trajet inverse et partent se reproduire en mer (anguille).

Frayère : lieu où se reproduisent (frayent) les poissons

Reméandrage : opération de restauration visant à recréer les méandres naturels d'un cours d'eau

Hydrobiologie : science se rapportant à l'eau et aux milieux aquatiques



Des lacs emblématiques

Le Parc compte une quinzaine de lacs naturels remarquables. Ces lacs montagnards, d'origine volcanique ou glaciaire, sont des milieux exceptionnels par la biodiversité qu'ils accueillent. Ils sont très sensibles aux pollutions liées aux activités humaines. Activités nautiques, pêche ou alimentation en eau potable, les usages sont multiples ! C'est pourquoi le Syndicat mixte du Parc agit avec ses partenaires institutionnels et les acteurs locaux afin d'améliorer la connaissance de ces milieux aquatiques et les préserver à l'échelle de leur bassin versant.

Un outil pour préserver quatre lacs naturels du territoire

Situés sur les communes de Besse-et-Saint-Anastaise et Compains, les lacs Pavin, Bourdouze, Montcineyre et des Bordes sont des lacs emblématiques mais fragiles. Plusieurs études ont mis en évidence une accélération du phénomène d'eutrophisation en lien avec les activités humaines à l'échelle



© Marc Sagot

du bassin d'alimentation des lacs, notamment pour le lac Pavin. Le syndicat mixte du Parc s'est proposé pour assurer l'animation du contrat territorial des lacs de la tête de bassin de la Couze Pavin.

Signé pour une durée de 5 ans, pour la période 2012-2017, cet outil permet la mise en œuvre d'un programme d'actions ambitieux financé en partie par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le conseil régional d'Auvergne et le conseil général du Puy-de-Dôme.



Circulaire, le lac d'en Haut (à gauche) est un lac de cratère aux eaux limpides. Moins profond, le lac d'en Bas est quant à lui un lac d'origine glaciaire (commune de la Godivelle, 63).

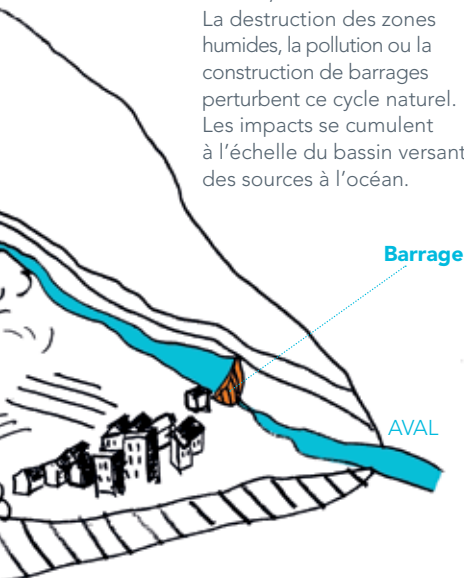


© Gérard Gerdes



Frayère
Les Saumons se reproduisent en eaux douces.

←← L'eau de pluie tombant sur ce bassin versant va s'écouler progressivement vers l'aval, alimentant nappes souterraines, rivières, lacs et zones humides. La destruction des zones humides, la pollution ou la construction de barrages perturbent ce cycle naturel. Les impacts se cumulent à l'échelle du bassin versant, des sources à l'océan.



>>> Deux questions à Guillaume Ponnouaille, Directeur du SIGAL

L'Alagnon était autrefois connu pour son abondance en saumon, quelles sont les causes de sa raréfaction ?

« Oui, les contrats de travail limitaient même la fréquence du saumon au menu des ouvriers, pas plus de 3 fois par semaine ! Les populations de saumon ont commencé à décliner au 19^e siècle suite aux aménagements de la Loire pour la rendre plus facilement navigable, à la construction de barrages hydroélectriques et à la dégradation de la qualité de l'eau. »

Le saumon, de retour aux sources ?

Le saumon atlantique est un poisson migrateur qui passe une grande partie de sa vie en mer. Arrivé à l'âge adulte, il entreprend un éprouvant voyage de retour vers son eau douce natale. Il remonte les fleuves, puis les rivières jusqu'au cours d'eau qui l'a vu naître. Seuls les plus chanceux arrivent à atteindre leur zone de frayères pour se reproduire de novembre à janvier. En effet, de nombreux saumons sont bloqués avant d'atteindre leur zone de reproduction par des obstacles liés aux activités humaines comme les barrages.

Depuis 2001, le SIGAL (Syndicat intercommunal de gestion de l'Alagnon) est très investi en faveur du retour du saumon. En 2009, il a reçu le Trophée de l'eau pour l'arasement du seuil de Stalapos à Murat (15).

📺 retrouver un lien vers un reportage tourné sur ce sujet dans le dossier sur l'eau sur www.parcdevolcans.fr/3c7

Quelles sont les solutions pour rouvrir l'axe de migration du saumon ?

« Il s'agit de supprimer progressivement les obstacles empêchant le saumon d'atteindre ses frayères. Plusieurs solutions sont mises en œuvre depuis 2001 sur le bassin de l'Alagnon, de la destruction de l'obstacle s'il n'a plus d'usage ou la création de passe à poisson. Le comptage des frayères est un bon indicateur de la réussite de ces travaux. Le nombre moyen de frayères à saumon a ainsi été multiplié par 5 sur l'Alagnon ! »

La gestion de l'eau : une question d'échelle !

En France, les ressources en eau sont gérées par grand bassin versant. Ces bassins hydrographiques sont délimités par les lignes de partage des eaux superficielles. **Le territoire du Parc est concerné par l'amont des bassins Adour Garonne** (affluents de la Dordogne et du Lot) et **Loire Bretagne** (affluents de l'Allier).

La gestion de l'eau à l'échelle d'un bassin hydrographique est confiée à une **agence de l'eau** et un comité de bassin (sorte de Parlement de l'eau) qui élaborent le plan de gestion de l'eau pour 6 ans, le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Ainsi, sur notre territoire, le SDAGE Loire Bretagne est décliné au niveau local en SAGE (Schéma d'Aménagement et de

Gestion des Eaux) sur les bassins de la Sioule ou de l'Alagnon par exemple. Des contrats territoriaux complètent ces dispositifs pour mettre en place des actions de restauration de la qualité de l'eau (comme le contrat territorial Veyre).

Les agences de l'eau sont des établissements publics qui ont pour missions de contribuer à **améliorer la gestion de l'eau, lutter contre sa pollution et protéger les milieux aquatiques.**

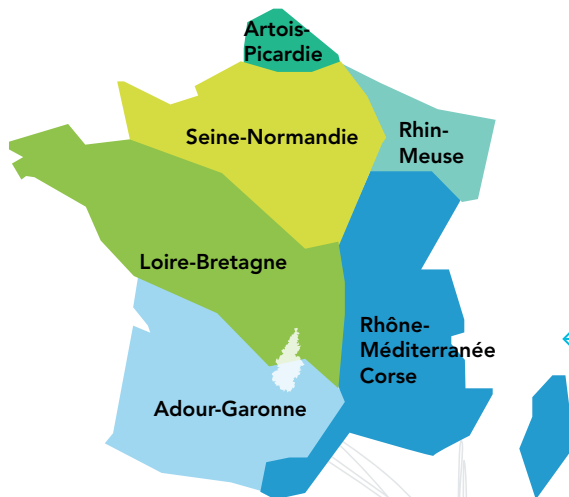
Ce n'est pas l'eau que nous payons mais le service de l'eau. Il nous permet d'avoir de l'eau potable au robinet puis de la rendre à nos rivières. Les redevances acquittées à l'agence de l'eau, au travers de la facture d'eau, sont utilisées pour lutter contre la pollution, améliorer la qualité de l'eau...



Nadège Guimard

« Hydrobiologiste de formation, je suis chargée de mission eau au Parc des Volcans depuis fin 2006. L'objectif principal de ma mission est de concilier activités humaines et préservation de l'eau et des milieux aquatiques. Concertation, information et sensibilisation font partie de mon quotidien. »

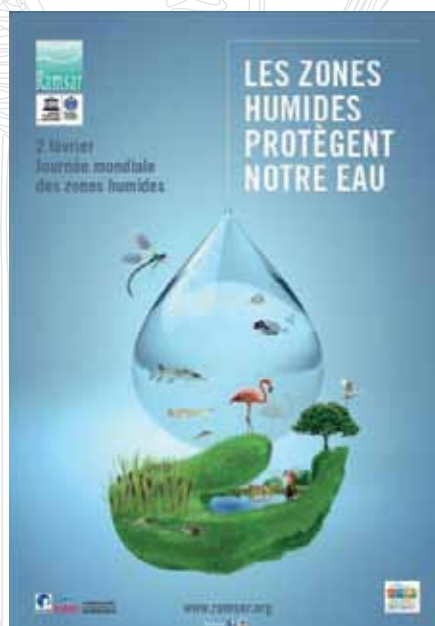
8
↑



←← Le Parc, à cheval sur 2 bassins

2013, année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau

Le slogan choisi pour la Journée Mondiale des Zones humides (2 février 2013) « Les zones humides protègent notre eau » reflète l'interdépendance entre l'eau et les zones humides et le rôle crucial que jouent celles-ci. L'utilisation rationnelle de nos zones humides est en effet essentielle pour la gestion durable de l'eau.



L'eau vous consulte !

Jusqu'au 30 avril, vous avez la parole pour vous exprimer sur l'avenir de l'eau ! L'objectif est d'identifier les enjeux de l'eau et les principaux défis à relever pour mieux préparer la future stratégie pour l'eau et les milieux aquatiques.



»» POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez notre dossier sur l'eau et les milieux aquatiques sur www.parcdesvolcans.fr/3c7 et de nombreux liens vers des vidéos et informations complémentaires.



Le printemps des bistrots revient en 2013 !

C'est parti pour la deuxième édition du Printemps des bistrots ! Apéros tchatte, plats mitonnés et spectacles sont à nouveau au menu des bistrots et restaurants des Volcans d'Auvergne ! De fin mars à début mai, six établissements situés dans le Parc proposent des moments d'échanges, des menus aux saveurs locales, des concerts et des spectacles. Une initiative haute en couleurs pour découvrir ou redécouvrir nos bistrots, véritables lieux de vie de nos territoires !



© Lucien SOYERE



La Maison qui tient chaud se produira à l'Auberge de l'eau verte le 27 avril

À noter :

- > le 30 mars, au bar du camping de la Sioule, à St-Bonnet-Près-Orcival (63)
- > le 5 avril, Archipel Volcans, à Laschamps (Saint-Genès-Champanelle, 63)
- > le 13 avril, à l'Hôtel de la Providence, à Egliseneuve-d'Entraigues (63)
- > le 14 avril, à l'Auberge paysanne, Malbo (15)
- > le 27 avril, à l'Auberge de l'eau verte, Champs-sur-Tarentaine-Marchal (15)
- > le 30 avril, à la Bonne auberge, Laurie (15)

Quel avenir pour les derniers bistrots ruraux ?

Le printemps des bistrots s'inscrit dans une démarche collective à l'échelle du Massif central. 6 Parcs naturels travaillent ainsi ensemble sur la question du maintien du bistrot en milieu rural, c'est-à-dire le restaurant, l'auberge, le café qui demeure parfois le dernier lieu de vie et d'échanges de proximité. Il s'agit donc de mettre en valeur et d'étudier 16 établissements du Massif central pour aboutir à des préconisations en vue de créer, rouvrir ou maintenir un commerce, un bistrot en milieu rural. 2 apéros tchatte sont organisés dans deux bistrots du Parc des Volcans d'Auvergne pour en débattre.

À noter :

- > le 20 février à 18 h 30, à l'Auberge de la Providence, Saint-Donat (63)
- > le 21 février à 18 h 30, à Alta Terra, Lavigerie (15)



© Eve Hilaire - Studio des 2 prairies

←← Café Alta Terra

Les Explosives du Parc
En 2013, les oiseaux sont à l'honneur

Entrons dans le monde des oiseaux, monde en-dehors de celui des hommes soumis pour l'éternité à la gravité terrestre...
Du 23 mars au 15 novembre, en partenariat avec la LPO (Ligue de protection des oiseaux) Auvergne, l'oiseau dans tout ce qu'il porte de mystères, dans tout ce qu'il a de quotidien, dans tout ce qu'il génère de rêve.

4 lieux d'expositions dans ou à proximité du Parc :

- > à la Maison du Parc à Montlosier (Aydat, 63), « Sur un arbre perché » pour découvrir l'oiseau dans son milieu forestier
- > à la Maison de la Pinatelle à Chalinargues (15), deux expositions, deux mondes : côté nuit, « Plumes de nuit » pour découvrir les us et coutumes chez les chouettes et hiboux et côté jour, une exposition sur les hirondelles
- > dans la forêt du Falgoux (15) seront suspendus les panneaux de l'exposition « Plumes au Vent » : incitation à l'observation
- > à la médiathèque de Massiac (15), « Aquar'ailes », une exposition d'Isabelle Naudin sur les oiseaux, des aquarelles au détail photographique !

Les Explosives c'est aussi un programme d'animations riche et varié : conférences, randonnées, concerts, ateliers de fabrication de nichoirs, apprendre à nourrir les oiseaux des jardins durant l'hiver...

La Nuit de la Chouette

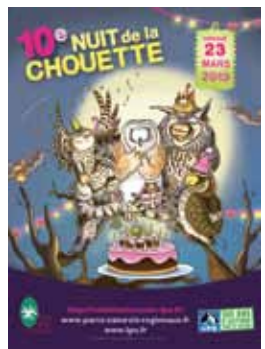
Le 23 mars

Et pour lancer les Explosives, fêtons le 10^e anniversaire de la Nuit de la Chouette avec les bénévoles de la LPO !

Une date, le 23 mars, quatre lieux :

- > à la Maison du Parc à Montlosier (Aydat, 63)
- > sur le site de la Forêt de Miers, entre Pleaux et Mauriac (15)
- > à la Maison de la Pinatelle à Chalinargues (15)
- > à la salle communale de Rentières (63)

Au programme : fabrication de nichoirs à chouettes hulottes ou chevêches dans l'après-midi, projections de films sur les rapaces nocturnes, sorties à la découverte des chouettes et de leurs chants...



L'affiche ➤➤➤ anniversaire de l'édition 2013

Printemps de Murat

Les 20 et 21 avril

Ciné-débat le 20 avril en soirée à l'Arverne autour du film « En ce jardin », en présence du réalisateur Serge Steyer : comment prendre au pied de la lettre Voltaire et vivre heureux en cultivant « son jardin » ?

Toute la journée du 21 avril, dans le centre ancien de Murat : foire écobioologique, animations (ateliers, conférences, contes, expos, stands dégustation, animation musicale) sur les thèmes de l'eau et du jardin, pour tous.

Christophe Monteil, à la reconquête des prairies

Lorsque Christophe Monteil travaille sa terre, il pense avant tout à ses vaches. Son travail a été couronné au concours national des prairies fleuries.

« Je suis un passionné de vaches salers et j'essaie de tout faire pour avoir des bêtes en bonne santé. C'est pourquoi, j'essaie d'avoir la meilleure herbe et le meilleur foin possible », explique Christophe Monteil. Pourtant, après avoir suivi des études agricoles, il ne s'est pas tout de suite lancé dans l'élevage. Il a d'abord travaillé en Franche-Comté dans l'édition spécialisée sur les animaux. Mais en 2003, il revend son entreprise et décide de prendre une année sabbatique. « Je suis parti en Amérique centrale », raconte-t-il. Un voyage qui lui a permis de découvrir une autre agriculture, « c'était intéressant de voir la capacité des gens à s'adapter aux moyens du bord ». Une façon de voir les choses qu'il a adoptée. « En revenant dans le Cantal, j'ai vu les atouts et les possibilités de nos terres », des capacités qu'il a voulu exploiter avec respect. « Il faut jouer avec la terre, mais pas contre elle ! », dit-il.

Christophe Monteil n'a pas grandi dans une ferme et n'a pas hérité de terrains exploitables. Mais son amour du territoire l'a amené à réaliser ses projets. En 2004, il achète sa première ferme et, petit à petit, commence à former son exploitation. Aujourd'hui, à Saint-Projet-de-Salers (15), il possède une centaine d'hectares et près de 90

bêtes. « Pour gagner en autonomie fourragère, j'ai aussi investi dans une parcelle de 23 hectares ». Une prairie, dont huit hectares sont réservés à la fauche. « Malgré le mauvais état du pré, il y avait un bon potentiel qu'il suffisait de relancer », explique-t-il. Un objectif qu'il a relevé consciencieusement.

« En 2012, j'ai produit 120 bottes de 350 kg, ce qui m'a permis d'être autonome en fourrage ». Mais il est surtout heureux de constater que la bonne santé de son terrain retentit sur ses vaches. « On a

comptabilisé une soixantaine d'espèces de plantes, dont plusieurs médicinales, alors que je n'ai jamais rien planté », une biodiversité qui lui a permis de réduire les frais vétérinaires.

À l'occasion du concours des prairies fleuries 2012, organisé dans le Parc, ses efforts lui ont valu, au niveau local, le premier prix dans la catégorie, « Prairie de fauche de moyenne montagne ». Au niveau national, c'est le **prix spécial « reconquête »** qui lui a été décerné le 7 décembre 2012 à Paris.



© Eve Hilaire - Studio des 2 prairies

Qu'est-ce qu'une prairie fleurie ?

C'est un herbage naturellement riche en espèces, destiné à la production de fourrage. La plupart des parcelles sont fauchées ou pâturées par le bétail. La biodiversité observée est donc

naturelle et correspond à la richesse de la flore et de la faune maintenue dans ces milieux herbagers par les éleveurs.

Sur la communauté de communes du Pays Salers, partenaire du Concours

agricole des prairies fleuries 2012 organisé par le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne, 10 agriculteurs ont présenté chacun une parcelle. Toutes ont été examinées par un jury attentif en juin.

Leurs critères de sélection : l'équilibre agri-écologique, la qualité de la prairie en faveur de la production fromagère, la gestion agri-environnementale en faveur de la faune et de la valeur apicole.

[retour en images sur http://vimeo.com/44401306](http://vimeo.com/44401306)



© Eve Hilaire - Studio des 2 prairies

« La parcelle de Daniel Fruquière, agriculteur à Saint-Paul-de-Salers (15), a reçu le Prix spécial « Qualité de la prairie en faveur de la production fromagère » du concours local



Trail de Vulcain : partenaire et éco-responsable

Par définition, le trail est une course nature. Il y a une douzaine d'années, quand l'Amicale des coureurs de fond d'Auvergne a décidé d'en organiser un, c'est vers le territoire du Parc qu'elle s'est tournée. Volvic en est devenu le point de départ. D'emblée, les organisateurs de cette manifestation, se sont souciés de leur terrain de jeu.

Le Trail de Vulcain c'est aujourd'hui 1 200 participants d'une dizaine de nationalités pour quatre épreuves (12, 21, 42 et 80 km). Les circuits sont tracés en collaboration avec Stéphane Erard, garde-nature du Parc. Les inscriptions par internet sont privilégiées. Le balisage sur la voie publique s'effectue au plâtre.

Les gobelets en plastique ont été remplacés par des tasses en caoutchouc pliables et réutilisables. **Après l'épreuve, une équipe de débalisage efface toute trace de l'évènement.** Pour toutes ces raisons, le Parc lui accorde le label d'écomanifestation avec l'espoir de susciter des vocations.

➤ [Rendez-vous les 2 et 3 mars pour la prochaine édition](#)
[interview de l'organisateur sur](#)
www.dailymotion.com/Parc-des-Volcans

Combrailles durables voit l'énergie autrement

Présidente fondatrice et aujourd'hui seule salariée de Combrailles durables (à raison d'une heure par semaine), **Isabelle Gardères** nourrit beaucoup d'espoir pour ce mât de mesure éolien dressé en juin sur un délaissé de l'autoroute. Tout a commencé en décembre 2008, lors d'une réunion d'information sur le plan éolien. « *Et si l'on faisait une coopérative villageoise de production d'énergie ?* »

La semaine suivante, autour d'une trentaine de personnes, une association voit le jour à Loubeyrat. Devenue société coopérative d'intérêt collectif, elle compte 170 coopérateurs. Chacun d'eux dispose d'au moins une part de 50 €.

Ils sont désormais propriétaires de **340 m² de panneaux photovoltaïques** installés sur quatre bâtiments. Depuis 2010, 180 000 € ont été investis pour prouver qu'il existe une alternative au nucléaire et à l'éolien industriel. L'encours bancaire de Combrailles durables s'élève à 80 000 €. Le bénéfice de l'exercice 2012 est de 1 300 €.



Murat veut moins traiter

Sensible aux dangers des molécules utilisées pour le désherbage, la ville de Murat s'est engagée, dans le premier niveau (Traitez mieux) de la **charte d'entretien des espaces publics animée par le groupe Phyt'Eauvergne**. Après diagnostic, formation du personnel technique, conseils et contre-visite, elle obtient le label le 25 juin 2012. Préalablement, la mairie a dû se mettre en conformité (création d'un local de stockage, achat de matériel et d'équipements pour les agents, tenue d'un registre des interventions...).

Un premier pas puisque la commune veut encore mieux faire. Elue murataise, **Michèle Le Ray**, a suivi le dossier en tant que **présidente de la commission « Cadre de vie »**. Elle constate qu'il ne reste plus qu'à réaliser un **plan d'entretien phytosanitaire** pour hisser Murat au niveau 2 (Traitez moins).

➤ www.phyteauvergne.developpement-durable.gouv.fr

➤➤➤ **OSEZ**

Vous connaissez des personnes engagées
 et qui innovent sur le territoire ?
 Écrivez-nous !

LAC PAVIN

Pas de fumée sans feu

Les Mayas nous ont prédit la fin du monde. Vendredi 21 décembre 2012, 9 h 55. Le puy de Montchal est noyé dans la brume. Quelques gouttes tombent lourdement sur le Pavin. Des bulles se forment à la surface du lac, comme par magie. Elles persistent puis finissent par éclater à l'image des légendes qui habitent ce lieu...

« En ce temps-là, où les filles de Besse offraient aux lurons du village leur beauté nue en folles bacchanales, Dieu rougit de colère et fracassa la terre d'un tonnerre vengeur qui engloutit la ville, les belles, et leurs jeux dans un gouffre effroyable. Au matin, le silence succédait à la mort. Le ciel voilé de cendres était couleur de deuil. À la place du feu, au fond du gouffre, un lac. » Plus de 6 900 ans se sont écoulés depuis la formation du plus jeune volcan de France métropolitaine.

« Effroyable, sans fond, courage, frayeur, peur, inhabitable, absence de poissons, rareté des oiseaux, brouillards fréquents, exhalaisons et vapeurs, tempêtes, goût amer et odeur de fer des eaux... » C'est en ces termes qu'en 1650, Antoine Godivel parlait du Pavin. Plus d'un siècle plus tard, des scientifiques se penchent sur « ce phénomène ». Le lac Pavin devient sujet d'étude mais il n'a pas encore révélé tous ses mystères... 14 h 51, c'est le statu quo. Le rendez-vous avec la fin du monde est manqué. Les avis divergent au sein de la communauté scientifique. Le Pavin demeure un vaste sujet de réflexions.

48 toises et 8 pieds, soit environ 92 mètres. En 1770, la légende du lac sans fond est mise à mal par Théodore Chevalier, ingénieur Royal des Ponts et chaussées.



800 m

● Se mélange quasiment jamais



⇐⇐ Le hêtre apporte une délicate touche de couleur dans ce camaïeu de gris qui, durant l'hiver, s'installe au Pavin.

La chaise du Diable ⇐⇐

Après son combat perdu contre Dieu, c'est là que s'est assis le diable. Ses larmes ont rempli le lac.



La Chaise du Diable

⇐⇐ « Lorsqu'on y jette une pierre, il sort des vapeurs qui sont suivies d'éclairs et d'éclats de tonnerre. » Le Pavin est un lac méromictique dont les eaux des différentes profondeurs ne se mélangent quasiment jamais. L'oxygène se fait particulièrement rare dans le tiers inférieur des eaux du lac. Ce qui provoque d'étranges réactions. En 1936, un pharmacien de Clermont-Ferrand y observe un changement de couleur...